



92701 COLOMBES CEDEX

☎ **01.47.60.80.00**
Télécopie 01.47.60.80.85

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2026

N°**1**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 47
Représentés : 6
Absents : 0

Ayant voté pour : 46
Ayant voté contre : 0
Abstentions : 0
Ne prenant pas part
au vote : 7

**OBJET : CRÉATION DE LA COMMISSION
COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS ET
ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE POUR LA
DÉSIGNATION DE SES MEMBRES**

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-32,

Vu le code général des impôts, et notamment son article 1650,

Considérant la nécessité d'établir la liste, outre le Maire, de seize contribuables locaux pour les commissaires titulaires et seize contribuables locaux pour les commissaires suppléants, afin de permettre au directeur départemental des finances publiques (DDFIP) de procéder à la désignation des membres qui composeront la commission communale des impôts directs de la ville,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

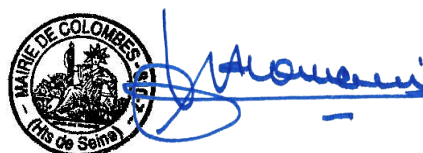
D E L I B E R E

Article unique : Dresse, ainsi qu'il suit, la liste des contribuables locaux, pour la désignation, par le directeur départemental des finances publiques, des membres de la Commission communale des impôts directs, en sus du Maire, président de droit :

Membres titulaires	Membres suppléants
1- Hélène MALET	1- Pierre DÉPRET
2- Diane DE LONGUEVILLE	2- Aubin MINESI
3- Jean-Louis DAUBIAN	3- Arnaud THOREL
4- Antoine MOUKARZEL	4- Blandine FERREY
5- Patricia TAIEB	5- Catherine BARKATI
6- Christiane PIQUE	6- Abdeslam KOULOUEH
7- Ségolène JOYEUX	7- Sébastien PERROTEL
8- Antoine CHAMBOURDON	8- Yamina TATON
9- Gilles BOUYSSOU	9- Sondes KHEMIRI
10- Yvonne PERICHON	10- Nora DJELLAB
11- Christophe JOUBE	11- Solène JOULIN
12- Fabienne KOSKAS	12- Denis BUTAYE
13- Clara LEMAINQUE	13- Antoine PIAN
14- Michaël THINE	14- Jean-Philippe BURTIN
15- Yves PIQUE	15- Alexandra DURRIEU
16- Jeanne BARRAULT	16- Hervé HEMONET

*Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
le 23 juin 2026 à l'Hôtel de Ville et de la
réception en préfecture le 22 juin 2026
Identifiant de l'acte :
092-219200250-20260618-21848-DE-1-1*

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.
GIACOMONI Joakim

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.